

Dossier de candidature pour des suppléances en 2nd degré Allier et Puy-de-Dôme

choisir-mon-ecole03.fr / choisir-mon-ecole63.fr

Procédure :

- 1^{ère} étape** → le candidat :
- . complète et adresse au Service des suppléants 2nd degré le dossier et les documents (pages suivantes)
- 2^{ème} étape** → le service des suppléants :
- . demande la validation de la candidature à l'IPR (Inspecteur Pédagogique Régional) de la discipline
- 3^{ème} étape** → Après validation par le Rectorat, le SAAR (Service d'Accueil et d'Aide au recrutement de l'Enseignement Catholique) :
- . vous adressera le lien pour vous inscrire pour un entretien en vue de l'obtention du Pré Accord Collégial

Le Pré Accord Collégial est obligatoire pour travailler dans l'Enseignement Catholique

- 4^{ème} étape** → Après obtention du Pré Accord Collégial *, le service des suppléants pourra vous proposer des suppléances selon les besoins des établissements

** Si vous avez un avis défavorable, vous avez la possibilité de demander le réexamen de votre candidature dans un délai de 60 jours calendaires après la notification du refus de pré-accord. Votre demande d'appel doit être adressée à la CAAC Académique.*

Liste des documents à fournir avec le dossier de candidature 2nd degré

- **lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Recteur** (*en indiquant la ou les discipline(s) que vous souhaitez enseigner en concordance avec vos diplômes*)
- **curriculum vitae à jour**
- **copies de :**
 - **vos diplômes** depuis le BAC **et/ou attestations** (impératif : pour les diplômes obtenus à l'étranger une attestation de comparabilité délivrée par le centre Enic-Naric (<http://www.ciep.fr/enic-naric-france-old>), structure habilitée à émettre un avis sur l'équivalence entre des diplômes ou certifications de différents pays)
 - **votre carte d'identité (recto/verso) ou passeport en cours de validité**
 - **votre carte vitale**

Les candidats hors Union européenne doivent joindre également : titre de séjour (recto/verso) - autorisation de travail - livret de famille avec Nom et prénom du père et Nom de jeune fille et prénom de la mère.

→ Si vous avez déjà enseigné (établissement du public ou du privé) :

- indiquez votre n° NUMEN (NUMéro d'identification Education Nationale) et l'Académie d'obtention dans le courrier et CV
- joindre vos contrats et/ou rapports d'inspection.

→ Si vous avez déjà obtenu le Pré Accord Collégial ou l'Accord Collégial :

- joindre la copie

Retour du dossier et des annexes à michelle.triconnet@sdec63.fr

Service suppléants 2nd degré Allier et Puy-de-Dôme

Dossier de Candidature
pour assurer des suppléances
en 2nd degré Collège et Lycée
dans l'Enseignement Privé Catholique

DISCIPLINE(S) d'ENSEIGNEMENT

NOM

Prénom

NOM de jeune fille

Né(e) le : Dépt :

Nationalité :

n° S.S. : _/_/_/_/_/_/_/_

Adresse

Tél : **Portable :**

e-mail **@**

Situation familiale :

Nbre enfant(s) à charge /___/

Je certifie exact les informations ci-dessus (Signature) :

Nom, Prénom :

N° NUMEN :

Pré Accord Collégial : obtenu le - Académie de

Prévoyez-vous de vous inscrire au CAFEP (= CAPES privé, CAPET, PLP2) :

(rayer les mentions inutiles)

- à la rentrée prochaine : OUI - NON - dans l'avenir : OUI - NON

* Avez-vous fait une demande dans l'Enseignement Public ? OUI - NON *(rayer les mentions inutiles)*

Fait à _____ le _____

Signature

JE SOUSSIGNE(E) (NOM, Prénom)

DECLARE :

- ✓ **AVOIR PRIS CONNAISSANCE ET ME SENTIR EN ACCORD AVEC LE PROJET DIOCESAIN DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DU PUY-DE-DOME** (choisir-mon-ecole03.fr ou choisir-mon-ecole63.fr)
- ✓ **RESPECTER LES VALEURS CHRETIENNES ET ACCEPTER EVENTUELLEMENT DE PARTICIPER A L'ANIMATION CHRETIENNE DE L'ETABLISSEMENT.**

EN CONSEQUENCE, JE M'ENGAGE, EN TOUTE SINCERITE A :

1. **ME RENDRE DISPONIBLE POUR LES SUPPLEANCES QUI ME SONT PROPOSEES PAR LA DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE¹**

ALLIER

HAUTE-LOIRE

CANTAL

PUY DE DOME

2. **ACCEPTER TOUTES LES SUPPLEANCES QUE NOUS VOUS PROPOSERONS, PAR L'INTERMEDIAIRE DES CHEFS D'ETABLISSEMENT, A QUI LA DECISION DE PROPOSITION INCOMBE**
3. **A ACQUITTER LES COTISATIONS PREVUES PAR LES CONVENTIONS COLLECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE (PREVOYANCE).**
4. **INFORMER LE SERVICE DES SUPPLEANCES, DANS LES PLUS BREFS DELAIS, PAR TELEPHONE PUIS PAR MAIL :**
- **DE TOUTE INDISPONIBILITE (COURTES OU LONGUES) OU DEMISSION**
 - **DE TOUT CHANGEMENT DE SITUATION (MODIFICATION D'ADRESSE, DE TELEPHONE, DE SITUATION FAMILIALE)**

VOTRE ENGAGEMENT SERA VALABLE POUR L'ANNEE ET RENOUELABLE CHAQUE ANNEE².

Disponible à compter du :

**DATE ET SIGNATURE,
(A FAIRE PRECEDER DE LA MENTION « LU ET APPROUVE »)**

¹ LE POSTE DE SUPPLEANT EST UN EMPLOI PRECAIRE. L'OBTENTION D'UN PREMIER REMPLACEMENT PEUT ETRE LONGUE. QUAND CELA NOUS EST POSSIBLE, SUIVANT LES DEMANDES CONNUES, NOUS POUVONS VOUS PROPOSER DES REMPLACEMENTS DANS LES DEPARTEMENTS VOISINS.

² LES PROPOSITIONS DE SUPPLEANCES NE SONT PAS RENOUELEES AUX SUPPLEANTS QUI NE DONNENT PAS UNE ASSURANCE SUFFISANTE D'UN SERVICE CONVENABLE (VERIFIE PAR LES EVALUATIONS DISPENSEES CONJOINTES DE LA DIRECTION DIOCESAINE ET DES CHEFS D'ETABLISSEMENT CONCERNES).

Le non respect de ces engagements sera signalé aux services du Rectorat et pourra entraîner votre radiation de nos listes de suppléances.